

REPUBLIQUE GABONAISE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE

MISSION PROMOTION AUDIOVISUELLE ET CINEMATOGRAPHIQUE

ANNEXE A LA LOI DE REGLEMENT POUR

2021

Le Rapport Annuel de Performance (RAP) est le bilan d'un exercice budgétaire, pour une mission.

La présentation du bilan pour la mission reprend :

- le bilan stratégique de la mission, avec notamment l'avancement des objectifs les plus représentatifs de la mission ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau de la mission

Chaque programme constitutif de la mission détaille les parties suivantes :

- *Le bilan stratégique du programme :*
 - o la présentation du programme
 - o l'avancement des objectifs stratégiques dans une perspective pluriannuelle, qui met en perspective les actions menées durant l'année et les années précédentes, par rapport à l'échéance de mise en œuvre de l'objectif stratégique dans son ensemble.
- *Le bilan des moyens consommés par le programme durant l'exercice budgétaire :*
 - o le récapitulatif des crédits consommés par le programme durant l'exercice budgétaire, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), et détaillés selon la nomenclature par destination (actions) et par nature (titres) ;
 - o le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau du programme.
- *Les évolutions en termes d'emplois de l'Etat et de ses opérateurs :*
 - o la présentation de la situation relative aux emplois de l'administration et aux emplois des opérateurs de l'Etat en fin d'exercice.
- *L'analyse de l'utilisation des moyens mis à disposition du programme durant l'année :*
 - o la mise en évidence, pour chaque titre, des écarts entre la consommation prévue et la consommation effective des moyens, avec une explication de ces écarts.
- *Le bilan du travail avec les opérateurs au cours de l'année :*
 - o la mise en évidence, pour chaque opérateur intervenant dans le champ du programme, des moyens mis à disposition et des résultats atteints comparés aux engagements pris par l'opérateur vis-à-vis de l'Etat, et par l'Etat vis-à-vis de l'opérateur.

AVANT-PROPOS	2
<u>MISSION COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE PROMOTION AUDIOVISUELLE ET CINEMATOGRAPHIQUE</u>	<u>4</u>
BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION	5
PRESENTATION DE LA MISSION	5
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	8
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION	8
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE	8
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION	8
<u>PROGRAMME PRODUCTION DES CONTENUS AUDIOVISUELS</u>	<u>10</u>
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	11
PRESENTATION DU PROGRAMME	11
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	13
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	16
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	16
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	17
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS ET DES ECARTS DE PERFORMANCE	19
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	19
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	19
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	21
PRESENTATION DU PROGRAMME	21
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	22
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	23
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	24
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS ET DES ECARTS DE PERFORMANCE	26
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	26
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	26

MISSION COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE PROMOTION AUDIOVISUELLE ET CINEMATOGRAPHIQUE

BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION

Le ministre en charge de la mission est le **MINISTRE en charge de la communication**.

PRESENTATION DE LA MISSION

PERIMETRE DE LA MISSION

La loi organique relative aux lois de finances et à l'exécution du budget (LOLFEB) prévoit la création de comptes spéciaux lorsque certaines recettes sont affectées directement à certaines dépenses.

La loi n°009/2017 du 03 août 2017 portant modification de certaines dispositions de la loi n°02672016 du 06 janvier 2017 déterminant les ressources et les charges de l'Etat pour l'année 2017 (LFR 2017) fait de la « Promotion Audiovisuelle et Cinématographique » un compte d'affectation spéciale, qui constitue une mission.

Par l'effet de l'article 168 de la loi N°019/2016, du 09/08/2016 portant Code de la communication en République Gabonaise, le CAS dénommé « Promotion Audiovisuelle et Cinématographique » permet de financer les services et entreprises publiques de communication audiovisuelle et cinématographique.

La mission CAS « Promotion Audiovisuelle et Cinématographique » est constituée de deux (2) programmes, à savoir :

- Le programme Production des Contenus Audiovisuels ;
- Le programme Production des Contenus Cinématographiques.

1° Le programme Production des Contenus Audiovisuels vise notamment :

- l'acquisition des plateaux techniques des radios et des télévisions ;
- l'acquisition des équipements d'information ;
- la construction des infrastructures de diffusion et de transmission (émetteurs et autres) ;
- la conception, la production et l'acquisition des programmes de radio et de télévision ;
- la promotion des cultures locales et des arts auprès des populations et à l'international ;
- la conservation des produits audiovisuels.

2° Le programme Production des Contenus Cinématographiques vise :

- la production cinématographique ;
- l'aménagement des salles et espaces de projection ;
- la promotion du cinéma à l'intérieur et l'extérieur du Gabon ;
- la conservation des produits cinématographiques.

Gestion de la Mission et des Programmes

La gestion de la Mission et de ses deux Programmes est prise en compte par le CAS. Les frais de gestion ne doivent pas dépasser 5% de la collecte mensuelle de la Redevance audiovisuelle et cinématographique (article 63 de la LFR 2017).

PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

Les principaux textes recensés, pour la création et le fonctionnement du CAS Promotion audiovisuelle et cinématographiques sont :

- La loi organique relative aux lois de finances et à l'exécution du budget (LOLFEB) ;
- La loi n°009/2017 du 03 août 2017 portant modification de certaines dispositions de la loi n°02672016 du 06 janvier 2017 déterminant les ressources et les charges de l'Etat pour l'année 2017 (LFR 2017) ;
- la loi n°19/2016 du 09 août 2016 portant Code de la Communication en République gabonaise ;
- Ordonnance n°00000012/PR/2018 du 23 février 2018 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°019/2016 du 09 août 2016 portant Code de la Communication en République Gabonaise ;
- La loi n° 20/2005 du 3 janvier 2006 fixant les règles de création, d'organisation et de gestion des services de l'Etat ;
- le décret n°0406/PR/MENCP du 12 Mars 2013 portant attributions et organisation du Ministère de l'Economie Numérique, de la Communication et de la Poste ;
- le décret n°0226 du 14 avril 2016 portant réorganisation de la Direction Générale de la Communication ;
- le décret n°0291/PR/MC du 23 mai 2016 modifiant et supprimant certaines dispositions du Décret 725/PR/MCPEN du 21 juin 2011 portant création, organisation et fonctionnement de Gabon Télévisions ;

- le décret n°0727/PR/MENCP du 21 juin 2011 portant création, organisation et fonctionnement de Radio Gabon ;
- le décret n°0726/PR/MCPEN du 21 juin 2011 portant création, organisation et fonctionnement de Télédiffusion du Gabon ;
- Le décret n°0328/PR/MCRIC-PPG du 02 juillet 2015 portant réorganisation de l'Agence Gabonaise de Presse ;
- l'ordonnance n°015/PR/2010 du 25 février 2010 portant création et organisation de l'Institut Gabonais de l'Images et du Son, ratifiée par la Loi n°023/2010 et promulguée par le décret n°0504 du 27 juillet 2010.

PRINCIPALES REFORMES

Depuis 2010, le secteur de la communication est en forte mutation et est notamment marqué par la réforme de l'audiovisuel public, qui a vu la mise en place de grands organismes, opérateurs de l'Etat, chargés d'assurer les missions de service public en matière de communication (radiodiffusion, télévision, gestion du cinéma, etc.).

La modernisation du secteur est en cours et est orientée vers cinq (5) axes fondamentaux :

- la révision du cadre réglementaire des entités de service public de communication ;
- la reconfiguration des plateaux techniques de production et de fonctionnement ;
- la restauration des sites en état de vétusté ;
- la construction d'infrastructures nouvelles adaptées aux réformes et aux normes internationales, en phase avec l'action n°126 du PSGE relative au déploiement national de la Radio et la Télévision ;
- la création de chaînes thématiques orientées vers la spécialisation de l'information.

Dans cette dynamique, les groupes audiovisuels publics, chargés de la production et de la diffusion des programmes de radio et de télévision jouent de plus en plus le rôle de diffuseurs de programmes, en compétition avec les chaînes privées. Et pour être en phase avec les besoins du public, ils devront s'appuyer sur des producteurs de contenus.

L'opérateur public de cinématographie s'inscrit lui-même dans le registre de ces producteurs, ayant la latitude de fournir des supports aux radios et télévisions et d'impulser la dynamique de production audiovisuelle et cinématographique sur le territoire national.

La production cinématographique est donc, elle-même, en pleine réforme, le secteur recherchant les moyens d'asseoir une véritable économie du cinéma, dans un secteur de plus en plus concurrentiel et riche d'opportunités, aux plans économique, culturel et artistique.

Sur un plan plus général, le contexte induit donc une rapidité de traitement de l'information avec la contrainte que les chaînes de télévision ne peuvent pas tout couvrir chaque jour. L'objectif visé est, par conséquent, le rayonnement de la presse et de l'audiovisuel public dans un pays aux activités de plus en plus maîtrisées. Ce qui doit s'accompagner d'efforts d'investissements, en matière d'infrastructures et d'équipements, à l'heure où le Gabon doit s'arrimer au tout numérique.

AVANCEMENT DES OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

Objectif Stratégique	Indicateur	Unité	2020 Réalisé	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	Cible à l'échéance pluriannuelle
N°1 : Développer des contenus audiovisuels de qualité	Nombre de structures identifiées évaluées et mises aux normes	Nombre	NA	8	RAS	0	18
	Nombre de services provinciaux de l'AGP équipé en matériel de production et de post production	Nombre	NA	2	RAS	0	NA
	Nombre de moyens roulants acquis par l'AGP	Nombre	NA	2	RAS	0	10
	: Nombre d'agents de l'AGP formés	Nombre	NA	6	RAS		78
	: Nombre de programmes acquis pour le groupe Gabon Télévisions	Nombre	12	24	RAS	0	40

	Nombre de productions lourdes acquises par le groupe Radio Gabon ;	Nombre	NA	12	RAS	0	12
	Nombre de productions légères acquises par le groupe Radio Gabon ;	Nombre	NA	40	RAS	0	40
	Nombre de productions provinciales acquises par le groupe Radio Gabon ;	Nombre	NA	16	RAS	0	16
	Nombre de correspondants nationaux et internationaux recrutés par Gabon 24	Nombre	NA	14	RAS	0	20
	Nombre d'émissions de Gabon 24 ayant bénéficié d'un rebranding et d'une expertise extérieure	Nombre	NA	17	RAS	0	27
	Nombre de réseaux d'experts créé par Gabon 24	Nombre	NA	1	RAS	0	NA
	Nombre de contrats signés par Gabon 24 avec les Agences de Presse	Nombre	NA	3	RAS	0	4
	Nombre de programmes web créés et produits par Gabon 24	Nombre	NA	5	RAS	0	15
N°1 : GARANTIR LA MAINTENANCE DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION, DE DIFFUSION ET DE TRANSMISSION	Nombre d'émetteurs du réseau radio-télévisé des capitales provinciales maintenu préventivement	Nombre	18	36	RAS	0	36
	Nombre de liaisons terrestres par fibre optique et par faisceaux hertziens réalisées entre Gabon 1ère, Gabon Culture et le centre de diffusion de Nkol Ngoum	Nombre	1	1	RAS	0	
	Nombre de stations de montée satellitaire maintenus en état de fonctionnement régulier	Nombre	2	2	RAS	0	NA
	Nombre cellules SAV mis en place	Nombre	NA	1	RAS	0	NA
	Nombre de pièces détachées acquises	Nombre	NA	100	RAS	0	140
	Nombre de maintenance fonctionnelle du site internet de Gabon24 réalisées	Nombre	NA	24	RAS	0	24

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		AE ouvertes en LFR pour 2021 (a)	AE engagées en 2021 (b)	Ecart (a - b)	CP ouverts en LFR pour 2021 (c)	CP consommés en LFR pour 2021 (d)	Ecart (c) - (d)
N°64.433	Production des contenus audiovisuels	1 024 597 553			1 024 597 553		
64.433.1	Production et diffusion des contenus audiovisuels	512 298 777			512 298 777		
64.433.2	Conservation des produits audiovisuels	512 298 777			512 298 777		
N°64.434	Production des contenus cinématographiques	1 024 597 553			1 024 597 553		
64.434.1	Production et valorisation du cinéma	512 298 777			512 298 777		
64.434.2	Conservation des produits cinématographiques	512 298 777			512 298 777		
Total pour la mission		2 049 195 105			2 049 195 105		

Explication des principaux écarts :

RAS

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE

Numéro et intitulé du programme et du titre		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		AE ouvertes en LFR pour 2021 (a)	AE engagées en LFR pour 2021 (b)	Ecart (a - b)	CP ouverts en LFR pour 2021 (c)	CP consommés en LFR pour 2021 (d)	Ecart (c) - (d)
N° 64.433	Production des contenus audiovisuels	1 024 597 553			1 024 597 553		
	Titre 3. Dépenses de biens et services	341 532 518			341 532 518		
	Titre 5. Dépenses d'investissement	683 065 035			683 065 035		
N° 64.434	Programme Production des contenus cinématographiques	1 024 597 553			1 024 597 553		
	Titre 3. Dépenses de biens et services	341 532 518			341 532 518		
	Titre 5. Dépenses d'investissement	683 065 035			683 065 035		
Total pour la mission		2 049 195 105			2 049 195 105		
Dont :							
	Titre 1. Charges financières de la dette						
	Titre 2. Dépenses de personnel						
	Titre 3. Dépenses de biens et services	683 065 035			683 065 035		
	Titre 4. Dépenses de transfert						
	Titre 5. Dépenses d'investissement	1 366 130 070			1 366 130 070		
	Titre 6. Autres dépenses						

Explication des principaux écarts :

RAS

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION

RAS

Récapitulatif des mouvements par titre

Titres	Nature des mouvements d'AE		
	Transferts	Virements	Annulations
Titre 1			
Titre 2			
Titre 3			
Titre 4			
Titre 5			
Titre 6			
Total des mouvements de CP			

Titres	Nature des mouvements de CP			
	Transferts	Virements	Annulations	Reports
Titre 1				
Titre 2				
Titre 3				
Titre 4				
Titre 5				
Titre 6				
Total des mouvements de CP				

Explication du total des mouvements d'AE et de CP :

PROGRAMME PRODUCTION DES CONTENUS AUDIOVISUELS

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme « Production des contenus audiovisuels » couvre les investissements concourant à la mise en œuvre de la politique de la communication en matière de production et de diffusion des contenus audiovisuels.

La réforme de l'audiovisuel public, lancée en 2010 et actée par la création des groupes Gabon Télévision, Radio Gabon et de Télédiffusion du Gabon, établissements publics, participe de cette politique, qui vise la dynamisation de la production et de la diffusion des contenus de radio et de télévision, ainsi que la transmission desdits contenus, par voie hertzienne, ou par tout autre moyen.

Le Programme prend donc en compte les crédits d'investissement destinés à l'amélioration des moyens de production et de diffusion des chaînes généralistes et thématiques des groupes Gabon Télévisions et Radio Gabon, à la transmission de leurs programmes, ainsi qu'à la conservation de leurs émissions.

Sont également pris en compte, les crédits d'investissement de l'Agence Gabonaise de Presse (AGP), notamment ceux destinés à la production des contenus audiovisuels et permettant la fourniture aux médias publics des contenus émanant de l'ensemble du territoire.

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION N° 1 : PRODUCTION ET DIFFUSION DES CONTENUS AUDIOVISUELS

Cette action est portée par Gabon Télévision, Radio Gabon, Télédiffusion du Gabon et l'Agence Gabonaise de Presse.

Conformément au décret n°0291/PR/MC du 23 mai 2016 modifiant et supprimant certaines dispositions du décret 725/PR/MCPEN du 21 juin 2011 portant création, organisation et fonctionnement de Gabon Télévision, ledit groupe assure, sous la tutelle du Ministère de la communication, la production et la programmation des émissions de télévision de service public. Le groupe doit disposer, à cet effet, de chaînes à caractère généraliste et thématique, ainsi que de Directions provinciales.

Radio Gabon assure, conformément au décret n°725/PR/MCPEN du 21 juin 2011, les mêmes missions de service public en matière de radiodiffusion. Le groupe doit également disposer de chaînes généralistes et thématiques, ainsi que de stations provinciales.

Gabon 24, chaîne publique d'information en continu, assure la production et la programmation des émissions d'information sur le plan national et international.

L'Agence Gabonaise de Presse, en sa qualité d'Agence nationale, vient suppléer les chaînes publiques dans leur mission, en leur offrant des contenus d'information sur support numériques, photographiques et audiovisuels.

Télédiffusion du Gabon, pour sa part, est chargée de la maintenance des équipements de diffusion des radios et télévisions.

Tout ceci obéit à la logique de spécialisation des entités sous-tutelle par corps de métiers.

ACTION N° 2 : CONSERVATION DES PRODUITS AUDIOVISUELS

Portée par Gabon Télévision, Radio Gabon, Télédiffusion du Gabon, Gabon 24 et l'Agence Gabonaise de Presse, cette action concentre les crédits concourant à l'archivage et à la sauvegarde des contenus audiovisuels. Elle œuvre à la mise en place et au fonctionnement des services d'archivage des entités concernées, ainsi qu'à la mise au format des supports, pour leur exploitation.

L'audiovisuel public fait face à de nombreux défis, aux plans contextuel, structurel, et conceptuel.

Au plan contextuel, les médias audiovisuels publics gabonais, jusqu'à un passé récent, étaient de simples services publics de communication. Les chaînes RTG1 et RTG2 ainsi que les stations provinciales de radio et la station provinciale de télévision coexistaient dans le domaine de l'audiovisuel. La réforme engagée dans ledit domaine scinde la Radio et la Télévision. La réforme de l'audiovisuel public a permis la création, en 2011, de trois établissements publics de communication, Gabon Télévision, Radio Gabon et Télédiffusion du Gabon. Un des leviers de cette réforme visait l'indépendance des médias, afin de leur permettre d'aller au contact des besoins réels de la population. Pour tenir compte de ce contexte, les médias publics doivent diversifier leurs contenus, en permettant une expression plus large des sensibilités de la société.

Au plan structurel, les médias audiovisuels publics évoluent dans un environnement concurrentiel caractérisé par la prolifération des médias privés locaux d'une part, et de l'arrivée des bouquets satellitaires grâce auxquels le public s'offre un large éventail de choix de contenus d'autre part. Aussi, la mise en œuvre prochaine de la radio et des télévisions numériques, la multiplication des médias audiovisuels ne cessera de croître. C'est donc pour faire face à cette nouvelle donne que les nouveaux établissements publics de communication ont la mission de créer des chaînes généralistes et thématiques, dont l'objectif serait la prise en compte des différents centres d'intérêts de la collectivité.

C'est dans ce contexte que Gabon 24 a été créé en 2016 en qualité de chaîne thématique du groupe Gabon Télévision. En 2018, Gabon 24 a été détaché de Gabon Télévision, pour devenir un établissement public à part entière, sous-tutelle de la Présidence de la République. Cette chaîne reste toutefois éligible à la RAC en sa qualité de chaîne publique.

Au plan conceptuel, l'information officielle s'avère insuffisante au regard des besoins de la population. Les émissions ne peuvent plus être conçues de façon simplement linéaire. Elles requièrent le dépassement et l'esprit d'analyse, pour aller à la rencontre des questionnements que sous-tendent les faits publics, soient-ils anodins ou de grande portée.

C'est à ce niveau que se situe le débat sur les réseaux sociaux et le rôle que les médias publics doivent y jouer.

ENJEUX

- Enjeu 1 : promouvoir la qualité des radios et télévisions de service public
- Enjeu 2 : accompagner le développement global de la société

AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE

OBJECTIF N°1 : DEVELOPPER DES CONTENUS AUDIOVISUELS DE QUALITE

Niveau de réalisation des résultats annuelsRappel des résultats attendus

- **Résultat annuel attendu 1** : avoir identifié, évalué et mis aux normes les 8 structures devant abriter les cellules de production et de post production des services provinciaux de l'AGP ;
- **Résultat annuel attendu 2** : avoir équipé en matériel de production et de post-production 3 services provinciaux de l'AGP ;
- **Résultat annuel attendu 3** : avoir équipé en moyens roulants 3 services provinciaux de l'AGP
- **Résultat annuel attendu 4** : avoir formé 06 agents en journaliste reporter d'image (JRI) ;
- **Résultat annuel attendu 5** : avoir acquis 24 programmes pour le groupe Gabon Télévisions ;
- **Résultat annuel attendu 6** : avoir acquis 12 productions lourdes pour le groupe Radio Gabon ;
- **Résultat annuel attendu 7** : avoir acquis 40 productions légères pour le groupe Radio Gabon ;
- **Résultat annuel attendu 8** : avoir acquis 16 productions provinciales pour le groupe Radio Gabon
- **Résultat annuel attendu 9** : avoir mis en place un réseau de correspondants nationaux et internationaux (dont 5 au Gabon et 9 à l'international) ;
- **Résultat annuel attendu 10** : nombre d'émissions de Gabon 24, (*Décryptages de l'actualité ; Plateaux spéciaux, Magazines, Compléments d'infos*), ayant bénéficié d'un rebranding ;
- **Résultat annuel attendu 11** : avoir créé un réseau d'experts de Gabon 24 pour crédibiliser l'information à l'antenne ;
- **Résultat annuel attendu 12** : avoir contractualisé avec 03 agences de presse au niveau national et international (AGP, AFP et Reuters) ;
- **Résultat annuel attendu 13** : avoir créé et produit 05 programmes spécifiques web.

Résultats annuels atteints

Deux arrêtés relatifs au système de redevance ont été pris, dont le premier met en place un Comité d'arbitrage et un Comité technique et le deuxième une clé de répartition

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de structures identifiées évaluées et mises aux normes	Nombre	NA	NA	8	RAS		13	18
Nombre de services provinciaux de l'AGP équipé en matériel de production et de post production	Nombre	NA	NA	2	RAS		8	NA
Nombre de moyens roulants acquis par l'AGP	Nombre	NA	NA	2	RAS		8	10
Nombre d'agents de l'AGP formés	Nombre	NA	NA	6	RAS		48	78
Nombre de programmes acquis pour le groupe Gabon Télévisions	Nombre	NA	12	24	RAS		30	40
Nombre de productions lourdes acquises par le groupe Radio Gabon ;	Nombre	NA	NA	12	RAS		12	12
Nombre de productions légères acquises par le groupe Radio Gabon ;	Nombre	NA	NA	40	RAS		40	40
Nombre de productions provinciales acquises par le groupe Radio Gabon ;	Nombre	NA	NA	16	RAS		16	16
Nombre de correspondants nationaux et internationaux recrutés par Gabon 24	Nombre	NA	NA	14	RAS		20	20

Nombre d'émissions de Gabon 24 ayant bénéficié d'un rebranding et d'une expertise extérieure	Nombre	NA	NA	17	RAS		22	27
Nombre de réseaux d'experts créé par Gabon 24	Nombre	NA	NA	1	RAS		NA	NA
Nombre de contrats signés par Gabon 24 avec les Agences de Presse	Nombre	NA	NA	3	RAS		4	4
Nombre de programmes web créés et produits par Gabon 24	Nombre	NA	NA	5	RAS		10	15

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

OBJECTIF 2 : Moderniser le cadre de travail et de production des programmes des opérateurs de l'audiovisuel public

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel attendu 1** : avoir équipé 1 plateau technique pour le groupe Gabon Télévisions ;
- **Résultat annuel attendu 2** : avoir équipé 1 studio pour le groupe Radio Gabon ;
- **Résultat annuel attendu 3** : avoir réhabilité 1 CDM pour le groupe Gabon Télévisions
- **Résultat annuel attendu 4** : avoir aménagé 1 espace de conservation vidéo pour le groupe Gabon Télévisions ;
- **Résultat annuel attendu 5** : avoir aménagé 1 espace de conservation audio pour le groupe Radio Gabon.
- **Résultat annuel attendu 6** : avoir acquis un équipement de transport du signal (montée satellite...) pour Gabon 24 ;
- **Résultat annuel attendu 7** : avoir acquis un équipement de captation (régie prod) pour Gabon 24 ;
- **Résultat annuel attendu 8** : avoir équipé et mis en services la rédaction web à Gabon 24 ;
- **Résultat annuel attendu 9** : avoir créé un plateau modulable à Gabon 24 ;
- **Résultat annuel attendu 10** : avoir créé 2 cabines speak à Gabon 24 ;
- **Résultat annuel attendu 11** : avoir acquis un minibus pour la production de Gabon 24.

Résultats annuels atteints

Dans l'esprit de ce qui précède, les établissements publics de Communication sont engagés dans un challenge d'amélioration de leurs plateaux techniques. Avec la RAC, des commandes ont été passées par les groupes Gabon Télévisions et Radio Gabon, pour la modernisation de leurs équipements. Pour Gabon Télévisions, notons, dans cette dynamique, le lancement récent de la chaîne thématique Gabon Culture. Du côté de Radio Gabon, plusieurs studios sont en cours de réfection, au niveau du Centre Gouverneur de Libreville et un projet de réhabilitation des stations provinciales est en cours d'étude.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de plateaux techniques équipés pour Gabon Télévisions	Nombre	NA	0	1	RAS		2	
Nombre de studios équipés pour Radio Gabon	Nombre	NA	0	1	RAS		2	3
Nombres de CDM réhabilités pour Gabon Télévisions	Nombre	NA	NA	1	RAS		NA	NA
Nombre d'espaces de conservation vidéo aménagés pour le groupe Gabon Télévisions	Nombre	NA	1	1	RAS		NA	1
Nombre d'espaces de conservation audio aménagés pour le groupe Radio Gabon	Nombre	NA	0	1	RAS			7

Nombre de montées satellite acquis	Nombre	NA		1	RAS		NA	2
Nombre de régie de production acquise	Nombre	NA	NA	1	RAS		1	2
Nombre de rédaction web entièrement équipée et mis en service	Nombre	NA		1	RAS		NA	NA
Nombre de plateau modulable créé	Nombre	NA		1	RAS		2	3
Nombre de cabine de speak créé	Nombre	NA		2	RAS		4	5
Nombre de minibus acquis	Nombre	NA		1	RAS		2	4

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Action et titre	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2021 (a)	AE engagées en LFR pour 2021 (b)	Ecart (a – b)	CP ouverts en LFR pour 2021 (c)	CP consommés en LFR pour 2021 (d)	Ecart (c) – (d)
N°64.433.1: Production et diffusion des contenus audiovisuels	512 298 777			512 298 777		
Titre 1. Charges financières de la dette						
Titre 2. Dépenses de personnel						
Titre 3. Dépenses de biens et services	170 766 258			170 766 258		
Titre 4. Dépenses de transfert						
Titre 5. Dépenses d'investissement	341 532 519			341 532 519		
Titre 6. Autres dépenses						
N°64.433.2 : Conservation des produits audiovisuels	512 298 777			512 298 777		
Titre 1. Charges financières de la dette						
Titre 2. Dépenses de personnel						
Titre 3. Dépenses de biens et services	170 766 258			170 766 258		
Titre 4. Dépenses de transfert						
Titre 5. Dépenses d'investissement	341 532 519			341 532 519		
Titre 6. Autres dépenses						
Total pour le programme	1 024 597 553			1 024 597 553		
Titre 1. Charges financières de la dette						
Titre 2. Dépenses de personnel						
Titre 3. Dépenses de biens et services	341 532 518			341 532 518		
Titre 4. Dépenses de transfert						
Titre 5. Dépenses d'investissement	683 065 035			683 065 035		
Titre 6. Autres dépenses						

Explication des principaux écarts :

RAS

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

RAS

Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

Tableau récapitulatif des mouvements entre actions et titres

	Titre 1	Titre 2	Titre 3	Titre 4	Titre 5	Titre 6	Total
Action							
Action							
Total des mouvements							

Explication globale de l'utilisation de la fongibilité :

Virements

Tableau récapitulatif des virements

Programme source du virement	Programme destinataire du virement	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
Programme	Programme	Titre		
Programme	Programme	Titre		
Total des virements				
dont Titre 2				
dont Titre 3				
dont Titre 4				
dont Titre 5				

Explication des impacts de chaque virement :

Transferts

Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
Programme	Programme	Titre		
Programme	Programme	Titre		
Total des Transferts				
dont Titre 2				
dont Titre 3				
dont Titre 4				
dont Titre 5				

Explication des impacts de chaque transfert :

Annulations

Tableau récapitulatif des annulations

	Titre 1	Titre 2	Titre 3	Titre 4	Titre 5	Titre 6
AE						
CP						
AE						
CP						
AE						
CP						
Total des annulations d'AE						
Total des annulations de CP						

Explication de chaque annulation :

Reports

Tableau récapitulatif des reports (titre 5)

Action	Projet d'investissement / Programme d'équipement	Modification du montant de CP pour le programme
Action	Projet	
Action	Projet	
Total des reports		

Explication de chaque report :

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS ET DES ECARTS DE PERFORMANCE

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LFR		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1						
Activités						
Opération individualisée						
ACTION 2						
Activités						
Opération individualisée						
Total des crédits de titre 3						

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Actions	Crédits de titre 5 prévus dans LFR		Crédits de titre 5 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE consommées	CP consommés	AE	CP
ACTION 1						
Projet de développement ou d'équipement						
Projet de développement ou d'équipement						
ACTION 2						
Projet de développement ou d'équipement						
Projet de développement ou d'équipement						
Total des crédits de titre 5						

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 5 en faisant sortir les différents projets de développement et d'équipement :

RAS

PROGRAMME PRODUCTION DES CONTENUS CINEMATOGRAPHIQUES

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme Production des contenus cinématographiques, couvre les investissements concourant à la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de cinématographie.

Afin de dynamiser le cinéma gabonais, le Gabon a engagé une réforme du secteur cinématographique, matérialisée en 2010 par la création de l'Institut Gabonais de l'Image et du Son (IGIS), en lieu et place du Centre National du Cinéma (CENACI).

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION N° 1 : PRODUCTION ET VALORISATION DU CINEMA

Cette action vise à dynamiser la production cinématographique et en assurer la distribution sur le marché national et international.

ACTION N° 2 : CONSERVATION DES PRODUITS CINEMATOGRAPHIQUES

L'action 2, vise l'archivage moderne des produits cinématographiques, à travers la mise en place d'une Fondation du cinéma et de l'audiovisuel.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Le Gabon a connu une période faste de production cinématographique professionnelle, jusque dans les années 1980, grâce aux concours et dons de la télévision nationale, et de la Coopération. Mais, depuis quelques décennies, les productions cinématographiques se font plus rares. Ce qui explique l'insuffisance voire l'absence de productions dans le secteur, malgré la mise en place du Centre National du Cinéma, en 1975. Cette situation n'a pas permis aux différentes équipes qui se sont succédées de développer les différents domaines de cette industrie, pour créer un marché et une économie du cinéma viable.

Néanmoins, depuis les années 2000, on observe l'émergence d'un cinéma privé amateur qui, dans la même dynamique que le cinéma nigérian ou ghanéen, a permis la production d'œuvres audiovisuelles (séries télévisées et longs métrages) avec peu de moyens. Cette donne a contribué à relancer la production nationale et, au fil du temps, l'enjeu est d'amener ce cinéma à se professionnaliser.

Afin de soutenir cette évolution, l'IGIS et le Ministère de la Communication ont mis en œuvre l'organisation d'un certain nombre d'événements cinématographiques nationaux, dont « les Escales documentaires », « Le festival du cinéma de Masuku » et « QUIFILMA », quinzaine du cinéma amateur, permettant des rencontres entre producteurs et réalisateurs nationaux et internationaux. Les films gabonais sont ainsi régulièrement présentés dans les festivals internationaux de renom tels que le Fespaco de Ouagadougou, les Ecrans noirs de Yaoundé, le festival de Carthage, etc.

Le Gabon entend stimuler l'industrie cinématographique locale, en encourageant la production et en créant des salles de projection de proximité tout en réhabilitant les salles existantes et disponibles.

ENJEUX

- Enjeu 1 : Stimuler la production cinématographique locale ;
- Enjeu 2 : Développer le cinéma de proximité ;
- Enjeu 3 : Promouvoir la distribution du cinéma gabonais à l'international.

AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE

ACTION N° 1 : PRODUCTION ET VALORISATION DU CINEMA

Niveau de réalisation des résultats annuelsRappel des résultats attendus

- **Résultat annuel attendu** : avoir promu 1 films et 1 documentaire gabonais au niveau national et international.

Résultats annuels atteints

RAS

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de films et de documentaires promus	Nombre		4	2	RAS		1	2

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

OBJECTIF N°2 : Dynamiser la production cinématographique

Niveau de réalisation des résultats annuelsRappel des résultats attendus

Avoir tourné 24 épisodes de la série Hôtel Coc

Résultats annuels atteints

RAS

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'épisodes tournés	Nombre	NA	13	1	24	RAS	18	NA

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Action et titre	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2021 (a)	AE engagées en LFR pour 2021 (b)	Ecart (a – b)	CP ouverts en LFR pour 2021 (c)	CP consommés en LFR pour 2021 (d)	Ecart (c) – (d)
N°64.434.1 : Production et valorisation du cinéma	512 298 777			512 298 777		
Titre 1. Charges financières de la dette						
Titre 2. Dépenses de personnel						
Titre 3. Dépenses de biens et services	170 766 258			170 766 258		
Titre 4. Dépenses de transfert						
Titre 5. Dépenses d'investissement	341 532 519			341 532 519		
Titre 6. Autres dépenses						
N°64.434.2 : Conservation des produits cinématographiques	512 298 777			512 298 777		
Titre 1. Charges financières de la dette						
Titre 2. Dépenses de personnel						
Titre 3. Dépenses de biens et services	170 766 258			170 766 258		
Titre 4. Dépenses de transfert						
Titre 5. Dépenses d'investissement	341 532 519			341 532 519		
Titre 6. Autres dépenses						
Total pour le programme	1 024 597 553			1 024 597 553		
Titre 1. Charges financières de la dette						
Titre 2. Dépenses de personnel						
Titre 3. Dépenses de biens et services	341 532 518			341 532 518		
Titre 4. Dépenses de transfert						
Titre 5. Dépenses d'investissement	683 065 035			683 065 035		
Titre 6. Autres dépenses						

RAS

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

RAS

Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

Tableau récapitulatif des mouvements entre actions et titres

	Titre 1	Titre 2	Titre 3	Titre 4	Titre 5	Titre 6	Total
Action							
Action							
Total des mouvements							

Explication globale de l'utilisation de la fongibilité :

Virements

Tableau récapitulatif des virements

Programme source du virement	Programme destinataire du virement	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
Programme	Programme	Titre		
Programme	Programme	Titre		
Total des virements				
dont Titre 2				
dont Titre 3				
dont Titre 4				
dont Titre 5				

Explication des impacts de chaque virement :

Transferts

Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
Programme	Programme	Titre		
Programme	Programme	Titre		
Total des Transferts				
dont Titre 2				
dont Titre 3				
dont Titre 4				
dont Titre 5				

Explication des impacts de chaque transfert :

Annulations

Tableau récapitulatif des annulations

	Titre 1	Titre 2	Titre 3	Titre 4	Titre 5	Titre 6
AE						
CP						
AE						
CP						
AE						
CP						
Total des annulations d'AE						
Total des annulations de CP						

Explication de chaque annulation :

Reports

Tableau récapitulatif des reports (titre 5)

Action	Projet d'investissement / Programme d'équipement	Modification du montant de CP pour le programme
Action	Projet	
Action	Projet	
Total des reports		

Explication de chaque report :

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS ET DES ECARTS DE PERFORMANCE

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LFR		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1						
Activités						
Opération individualisée						
ACTION 2						
Activités						
Opération individualisée						
Total des crédits de titre 3						

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Actions	Crédits de titre 5 prévus dans LFR		Crédits de titre 5 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE consommées	CP consommés	AE	CP
ACTION 1						
Projet de développement ou d'équipement						
Projet de développement ou d'équipement						
ACTION 2						
Projet de développement ou d'équipement						
Projet de développement ou d'équipement						
Total des crédits de titre 5						

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 5 en faisant sortir les différents projets de développement et d'équipement :

RAS